



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 13

Dont pouvoirs : 1

L'an **deux mil vingt cinq, le vingt et un juillet, à 18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **CUTTOLI-CORTICCHIATO**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-Baptiste BIANCUCCI**.

Date de la convocation : 17/07/2025

Date d'affichage : 31/07/2025

Étaient présents : M. Jean-Baptiste BIANCUCCI, M. Jean Toussaint MICALETTI, M. Jérôme PIERLOVISI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Céline PAOLETTI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Jean Nicolas ANTONIOTTI, Mme Sarah SENTENAC, Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI, Mme Isabelle TORRE TEMAROHIRANI, M. Philippe CHIAPPE, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA.

Étaient absents excusés : Mlle Inès Angéline TRAORE DIT LEROUX.

Étaient absents non excusés : M. Joseph FRATONI, Mme Martine FRATONI, Mlle Pauline TORRE.

Procurations : Mlle Inès Angéline TRAORE DIT LEROUX en faveur de Mme Marie-Paule CRUCIANI.

Secrétaire : Mme Stéphanie PAGANELLI.

OBJET : DELIBERATION RELATIVE A LA MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU DOSSIER DE REAMENAGEMENT DU PARVIS ET DES ESCALIERS DU TEMPLE
Délibération n° : MA-DEL-2025-040

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier la délibération précédente votant le plan de financement de l'aménagement du sentier, escalier et parvis du temple.

Le devis estimatif établi par le maître d'œuvre s'élève à la somme de 60 925,00 € HT soit 67 017,50 € TTC.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses	HT	TTC
Travaux :	60 925,00 €	67 017,50 €
Recettes		
OEC 60%	36 555,00 €	
Part communale	24 370,00 €	30 462,50 €

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'abroger la délibération n° MA-DEL-2025-018 en date du 3 mars 2025.
- D'approuver le nouveau plan de financement proposé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par
voie d'affichage le 31/07/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-Baptiste BIANCUCCI

